REVUE HISTORIQUE DES ARMÉES

Revue historique des armées

246 | 2007
France-États-Unis

La mission de renseignement du général Humbert dans les régions adriatiques en mai-juin 1919

Frédéric Le Moal

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/rha/2313
ISBN : 978-2-8218-0504-0
ISSN : 1965-0779

Éditeur
Service historique de la Défense

Édition imprimée
Date de publication : 15 mars 2007
Pagination : 92-99
ISSN : 0035-3299

Référence électronique
Frédéric Le Moal, « La mission de renseignement du général Humbert dans les régions adriatiques en mai-juin 1919 », *Revue historique des armées* [En ligne], 246 | 2007, mis en ligne le 24 juillet 2008, consulté le 20 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/rha/2313

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Revue historique des armées

La mission de renseignement du général Humbert dans les régions adriatiques en mai-juin 1919

Frédéric Le Moal

Un contexte diplomatique et militaire tendu

1 Condition de son entrée en guerre, le traité de Londres (26 avril 1915) assure à l'Italie un certain nombre de possessions sur la côte adriatique : la péninsule de l'Istrie avec Trieste et Pola – mais sans Fiume –, les côtes de Dalmatie jusqu'au cap Planka avec la ville de Zara. Au-delà, les côtes et les ports, comme Spalato, sont laissés à la Serbie et au Monténégro. Mais, après les vicissitudes de la guerre, les Alliés se retrouvent face à un terrible dilemme : soit respecter intégralement le traité de Londres au bas duquel figurent leurs signatures – en sachant que les États-Unis ne s'estiment pas liés par ce texte – et font ainsi de l'Italie la puissance maîtresse de l'Adriatique au détriment des Slaves – soit ils ne l'appliquent pas, violent leurs engagements, forcent Rome à y renoncer et installent les Yougoslaves sur les côtes adriatiques [1]. La situation se complique du fait de la revendication du président du Conseil Orlando sur le port de Fiume, laissé en 1915 aux Croates. Pendant les premiers mois des négociations de Paris, les dirigeants français, et Clemenceau en premier lieu, désirent réellement voir leurs alliés italiens renoncer à la majeure partie de la Dalmatie, sans obtention de Fiume, tout en adoptant une attitude générale de retrait, pour laisser les Italiens batailler seuls contre Wilson. La crise finit par éclater en avril 1919, suite au blocage des négociations et après le *Manifeste* lancé par Wilson au peuple italien contre ses propres dirigeants. La délégation italienne, menée par Orlando, claque la porte de la conférence, le 23 avril. Les négociations officielles deviennent impossibles tant que les Italiens refusent de quitter Rome. Ce n'est que le 7 mai qu'ils en reviennent pour siéger à nouveau et tenter d'obtenir, en vain, des satisfactions dans l'Adriatique [2].

2 Sur le terrain, la situation est des plus confuses. L'armistice de Villa Giusti (3 novembre 1918), dont les limites ont été tracées suivant celles du traité de Londres, laisse aux Italiens une sorte de suprématie dans le commandement pour les zones devant normalement leur revenir. Mais pour les autres, le commandement interallié doit prévaloir, ce que les Italiens acceptent mal, par crainte de la mainmise serbe sur ces régions, notamment au Monténégro et en Albanie [3]. De fait, les commandants français se heurtent très fréquemment à leurs homologues transalpins dont ils dénoncent les tendances impérialistes et les violations répétées des clauses de l'armistice. Pour connaître la situation sur le terrain même de l'Adriatique, les dirigeants français bénéficient des rapports fournis par les services de renseignements de l'armée et de la marine et de ceux des divers commandants envoyés dans les principales villes adriatiques pour veiller à l'exécution de ces clauses. Tous ces renseignements développent, peu ou prou, une hostilité à l'égard des Italiens qui révèlent l'adhésion des militaires français, quel que soit leur corps, aux thèses yougoslaves [4]. Les responsables politiques en prennent conscience au printemps 1919. Une nouvelle source de renseignements, jugée plus viable, s'avère finalement nécessaire, afin d'accéder à une information plus conforme à la réalité. Seul un officier n'ayant exercé jusque-là aucune responsabilité en liaison avec la question adriatique est de nature à apporter à Clemenceau les données dont il a besoin pour sortir de ce nœud gordien qui empoisonne les relations interalliées.

La nomination du général Humbert

3 Le choix des autorités françaises, pour cette mission délicate, qui nécessite discrétion, efficacité et diplomatie, se porte sur le général Georges Humbert. L'expérience de cet homme plaide en effet en sa faveur. Né en 1862, il sort major de sa promotion à Saint-Cyr, commence sa carrière, comme nombre de ses camarades, dans les régiments coloniaux, au Tonkin, puis à Madagascar. Après l'obtention de son brevet d'état-major en 1891, il devient officier d'ordonnance du président Félix Faure entre 1896 et 1899, avant d'être nommé en 1904 adjoint au chef du prestigieux 3e bureau de l'État-Major général de l'armée. Ses supérieurs le jugent, à chaque poste, avec faveur [5]. Nommé général de division en 1914, il prend, en juillet 1915, le commandement de la 3e armée, laissé vacant par le limogeage de son titulaire, le général Sarrail [6]. En 1918, il commande la 7e armée, puis la 2e région militaire, de janvier à mars 1919. Le 8 avril, le général Mordacq, chef du cabinet militaire de Clemenceau, le met à la disposition du ministre en vue de l'obtention d'un commandement militaire en Orient [7]. Clemenceau pense-t-il déjà à cette date lui confier une mission de renseignement ? À ce moment, les négociations n'ont pas encore été rompues par les Italiens. Cependant, lorsque Humbert quitte Paris, le 11 mai au soir, le contexte a radicalement évolué. La crise a atteint son paroxysme et le retour de la délégation italienne n'a pas permis de débloquer les négociations. Quelques jours auparavant, Clemenceau avait écarté, avec son autoritarisme habituel, une tentative de conciliation proposée par Camille Barrère, ambassadeur de France à Rome. C'est donc dans un climat très lourd que le général prend le chemin des Balkans, où couve une nouvelle menace de guerre. La nature de sa mission ne fait, en revanche, aucun doute : il s'agit bien d'étudier l'action italienne dans les Balkans [8], sous couvert d'inspection des troupes françaises stationnées dans les pays adriatiques.

4 Le parcours suivi par le général Humbert apporte quelques indications supplémentaires sur les desseins de sa mission. Arrivé à Venise le 13 mai, il la quitte très rapidement pour

Fiume où il réside du 17 au 19 mai. Ce n'est qu'à partir du 20 mai qu'il commence son périple à travers les côtes adriatiques, de Raguse à Cattaro. De là, il traverse le Monténégro, *via* les villes de Cettigné, Virpazar et Antivari, et s'arrête à Scutari, dans le nord de l'Albanie. Le 24 mai, il débarque dans l'île de Corfou, encore occupée par les Alliés pour télégraphier ses rapports à Paris. Deux jours plus tard, le 26, il est dans la ville albanaise de Koritza, objet de nombreuses convoitises, à proximité de la frontière grecque. Sa mission se termine alors, et il rentre en France, *via* Rome. Il n'a donc pas visité les villes et territoires promis à l'Italie en 1915 et qui ne se prêtent à aucune contestation, mais plutôt ceux dont l'attribution pose problème, et où se cristallisent les tensions et les rivalités entre Yougoslaves, Italiens et Français.

L'activisme politique et militaire des Italiens

5 Lors de son séjour à Fiume, le général Humbert s'intéresse de près aux travaux de fortifications entrepris par les Italiens autour de la ville. Leur nature purement défensive et peu développée ne suscite pas en lui de réelle inquiétude, il y voit davantage « *l'indication d'une limite de la zone occupée* » et « *la manifestation d'une prise de possession de terrain* » que le signe de préparatifs armés en vue d'un conflit avec les Yougoslaves [9]. Pourtant, les mouvements militaires italiens, au Monténégro et dans les régions septentrionales de l'Albanie, s'avèrent beaucoup plus intenses. Humbert note que, dans le petit royaume, en proie à une guerre civile larvée entre partisans de la fusion avec la Serbie et défenseurs de Nicolas I[er], roi du Monténégro, les Italiens favorisent les seconds ; ils refusent en effet d'intervenir lorsque les indépendantistes fomentent des troubles dans la zone sous leur commandement et vont jusqu'à recevoir les chefs rebelles [10]. En Albanie, l'avance vers la frontière monténégrine des troupes italiennes, qui occupent déjà le nord du pays, pose le problème de la viabilité du commandement interallié sur la ville de Scutari. Au moment de la libération du pays, les Alliés ont décidé de reprendre le statut d'avant-guerre de la ville, gérée par une Commission internationale. La gestion y est donc assurée par les Français, les Britanniques et les Italiens, à l'exclusion des Serbes, tandis que le général français de Fourtou y exerce le commandement, dans un rayon de dix kilomètres. Or le gouvernement de Rome entend bien faire disparaître au plus vite ce statut, qui se voulait transitoire avant l'éclatement du conflit, afin d'intégrer la ville à une Albanie unie et indépendante, libérée de toute ingérence étrangère – occidentale ou serbe – à l'exception, bien sûr, de la sienne. Humbert saisit le danger des mouvements de troupes italiennes dans la région qui, s'ils débouchaient sur l'occupation de toute l'Albanie septentrionale, entraîneraient inévitablement la réduction de la zone de commandement français autour de Scutari [11]. Ce faisant, les Italiens soumettraient les Alliés à une vigoureuse pression afin de les pousser à l'abandon du statut interallié. Humbert laisse ainsi entendre que toute leur action viserait à écarter de ces régions les influences jugées hostiles.

6 Car, pour Humbert, ces menées militaires ne sont qu'un instrument au service d'un vaste dessein politique. Ainsi consacre-t-il beaucoup plus de lignes à l'activisme politique des Italiens. Différentes, dans leurs formes et selon les régions, leurs intrigues tendent néanmoins vers un but identique : la défense de leurs intérêts dans toutes les régions adriatiques et la préservation des avantages acquis à la fin du conflit. À Fiume, une ville considérée comme italienne et dont le retour à la mère patrie est jugé primordial, la pression italienne se fait très fortement sentir. Humbert y découvre donc des Italiens

agissant en « *maîtres absolus* », s'imposant à tous les échelons politiques et administratifs, *via* le Conseil national qui administre la ville et sur lequel ils exercent une forte autorité ; ils se sont, en outre, lancés dans une vaste opération « d'italianisation » afin d'étouffer toute manifestation de la présence croate. Même si ces agissements ne sont le fait que d'une minorité, de l'aveu même de Humbert, l'appui que celle-ci trouve auprès des autorités militaires et politiques transforme la présence italienne en un « *joug impérieux* », affaiblissant le commandement interallié et laissant la population dans l'attente des décisions de Paris [12].

7 La situation paraît moins nette dans le reste des régions adriatiques, où l'Italie cherche seulement à lutter contre les menaces que la genèse de l'État yougoslave et sa probable installation sur les rives adriatiques font peser sur ses intérêts politiques, militaires et économiques. Tout au long de son parcours à travers les terres slovènes, Humbert soupçonne les Italiens d'encourager les sentiments séparatistes des Slovènes à l'égard des Serbes, maîtres d'œuvre de la construction yougoslave, et d'entretenir des liens mystérieux avec les Autrichiens. Toutefois, aucune preuve ne vient confirmer ses doutes [13]. Ses renseignements deviennent beaucoup plus solides lorsqu'il arrive dans les régions monténégrines et albanaises, où il accumule les preuves de l'activité politique des Italiens, toute entière orientée contre les Serbes. Dans son long rapport du 25 mai, il en dresse un récapitulatif implacable : complicité avec Eugène Plamenatz, chef du mouvement royaliste au Monténégro, qui tenta en janvier 1919 une insurrection contre les troupes serbes, accueil des Monténégrins royalistes dans la zone albanaise occupée par leurs troupes, propagande italophile effectuée auprès des populations albanaises par l'intermédiaire de distribution de vivres [14]. En Macédoine, des prisonniers de guerre bulgares seraient même utilisés, revêtus de l'uniforme italien, pour leur connaissance de la région, dans la lutte anti-serbe. Se trouve ainsi confirmée, aux yeux de Humbert, la solidité des liens unissant Rome à Sofia [15], ce qui, d'ailleurs, correspond, dans une certaine mesure, à la réalité politique.

8 Le général français se fait néanmoins rassurant sur un point, celui du succès plus que relatif rencontré par ces initiatives auprès de populations locales, peu intéressées par une éventuelle souveraineté italienne. Ceci est particulièrement sensible en Albanie, où les menées italiennes sont les plus fortes. Toutefois, le général perçoit une situation différente dans les régions méridionales de l'Albanie, notamment à Koritza. Cette ville, convoitée par les Grecs, s'est retrouvée pendant la guerre au cœur d'un imbroglio politico-militaire après la proclamation du colonel français Descoins la transformant en une république autonome administrée par les Albanais eux-mêmes sous l'égide de la France [16], sans doute dans le dessein d'en tirer des bénéfices politiques [17]. Humbert arrive donc dans une ville où règne une atmosphère pesante, engendrée par l'aigreur des relations entre les officiers français et italiens [18]. L'action italienne de propagande, autour de Koritza, lui paraît, là aussi, très profonde, mais il note clairement, à la différence de l'Albanie septentrionale, qu'elle porte ses fruits auprès des populations locales, désireuses de trouver chez les Italiens une protection contre les efforts grecs pour annexer Koritza et son arrière-pays [19]. Il semble alors envisager qu'ils s'appuieraient sur cette région pour étendre leur influence sur l'ensemble des régions albanaises. Koritza deviendrait ainsi un formidable marchepied politique pour la construction de l'hégémonie italienne qui, de l'Albanie, rayonnerait sur l'ensemble des Balkans.

9 Bien que sa mission se limite à la récolte de renseignements, le général Humbert s'aventure sur le terrain des propositions, mais avec une extrême prudence, afin de ne

pas donner l'impression de prendre parti dans le conflit italo-slave. Il s'intéresse uniquement à la délicate question de l'exercice du commandement français dans les zones où l'activisme italien se déploie avec le plus de force. C'est suite à sa tournée dans les régions albano-monténégrines qu'il exprime son avis pour la première fois. Afin de faciliter la tâche du commandement français, il préconise une définition exacte des concessions accordées à l'Italie et de leurs limites géographiques ; ainsi la question des commandements et de leurs périmètres, mal réglée en 1918, pourra-t-elle enfin l'être. Toutefois, il va plus loin en évoquant la nécessité d'un départ pur et simple des troupes françaises des zones où leur présence n'est pas indispensable afin de ne plus « *compromettre inutilement aux yeux des populations notre prestige national* » [20]. Sa visite en Albanie méridionale le conforte dans son opinion. Il est primordial, au vu du prestige dont jouit la France dans ces régions, que ses troupes soient rapatriées sitôt les nouvelles souverainetés établies, afin de se décharger de toutes responsabilités [21]. Le général Humbert s'inscrit ici dans une ligne politique et militaire très répandue chez les Français, même au plus haut niveau, et dont l'influence se fait sentir jusqu'à Clemenceau. Depuis des semaines, Franchet d'Esperey est convaincu de l'inutilité du maintien des troupes françaises dans les zones adriatico-balkaniques ; leur position d'arbitre entre les Italiens et les Slaves use le prestige de la France et de son armée, en mécontentant les deux parties en conflit [22]. Au mois de mai 1919, il est même parvenu à rallier Clemenceau, qui donne un ordre d'évacuation, avant que Pichon et le Quai d'Orsay ne parviennent à en limiter la portée [23].

Les Italiens et la mission Humbert

10 Parfaitement au courant de la mission confiée au général Humbert, les Italiens en ignorent cependant les réelles motivations, et construisent autour d'elle tout un schéma d'hypothèses, tronqué par des erreurs d'analyses mais révélateur, d'une part, de leur nervosité à propos du sort de Fiume, et, d'autre part, de l'intensité des suspicions éprouvées à l'égard de leur allié transalpin.

11 Le général Diaz, commandant en chef des armées italiennes, informe Orlando et le ministre des Affaires étrangères, Sydney Sonnino, dès le départ du général Humbert. Il ne leur cache pas l'inquiétude que lui procure cette mission. En effet, il est persuadé que le général français s'apprête à remplacer Franchet d'Esperey, dont le départ serait réclamé par les Britanniques, et que le nouveau commandant irait installer son quartier général à Fiume même. Diaz en saisit immédiatement le danger : la présence du général en chef des armées alliées d'Orient placerait logiquement le général Grazioli sous ses ordres ; ce faisant, elle annihilerait toute l'œuvre entreprise par ce dernier pour faciliter l'annexion de la ville au royaume des Savoies. Les Italiens se trouveraient donc devant une tentative de nature politique visant à entraver leur dessein [24].

12 Convaincu de la gravité de la situation, alors que les négociations parisiennes piétinent, Sonnino s'affole et propose, comme parade au plan français, la nomination du duc d'Aoste au poste de commandant de Fiume ; ce cousin du roi Victor Emmanuel III est en effet le seul général ayant rang de commandant d'armée dont l'âge lui permettrait de refuser la subordination à Humbert [25]. Dans le même temps, d'autres informations parviennent jusqu'à Orlando, moins alarmistes que celles transmises par Diaz quelques jours plus tôt. Humbert aurait comme instructions d'éviter tout incident avec les Italiens et de ne pénétrer dans Fiume qu'après le départ des troupes italiennes, ce dernier résultant d'une

décision du congrès de la paix. Ainsi seraient évités des troubles fomentés par les éléments italianisants et favorables à l'annexion. Le Quai d'Orsay insisterait de son côté afin que la mission Humbert soit cantonnée dans des attributs purement militaires [26]. Finalement, Orlando adopte une solution médiane, conforme au manque d'informations dont il souffre. Il place la possible installation de Humbert à Fiume en tant qu'hypothèse, la véritable nature de sa mission conservant son mystère. Par prudence, il préconise au ministre de la Guerre, le général Caviglia, d'utiliser les services du général Caneva, unique officier supérieur italien d'un grade identique à celui de Humbert. Le gouvernement le chargerait d'une inspection militaire auprès des troupes d'occupation qui lui permettrait de se poster à Trieste ; il pourrait ainsi facilement se rendre à Fiume en cas d'urgence, tout en étant suffisamment près de l'Italie pour un éventuel rappel [27]. Le 15 mai, le général Grazioli informe Humbert de la venue de Caneva dans la région de Fiume [28]. Le Français associe cette venue avec l'annonce de l'arrivée à Fiume du cuirassé italien le *Dante Alighieri* ; il s'agirait en fait d'atténuer l'émotion que la présence de l'*Edgar Quinet* en rade de Fiume – sur lequel voyage Humbert – suscite auprès de la population et de fortifier les volontés fusionnistes défaillantes. L'analyse de Humbert repose sur la certitude que les Italiens cherchent avant tout à défendre avec acharnement, et par tous les moyens, leur prestige dans la ville, en marquant le plus possible leurs distances avec les Français [29]. C'est à travers ce prisme qu'ils agissent, et c'est cette grille de lecture que l'officier de renseignements propose à Paris afin de comprendre les agissements de l'allié transalpin.

13 La tension retombe finalement rapidement une fois parvenues les informations rassurantes de l'ambassadeur d'Italie à Paris, Bonin Longare, à propos de la nature de la mission Humbert. Si le projet de le substituer à Franchet d'Esperey et de l'installer à Fiume a pu être retenu pendant la crise liée au départ de la délégation italienne, c'est, selon l'ambassadeur, pour prévenir un éventuel décret d'annexion de la ville, pris unilatéralement par Rome ; à présent, le retour de la délégation et la reprise des négociations lui ont retiré toute actualité [30].

14 L'hypothèse soulevée par Bonin Longare paraît séduisante et mérite que l'on s'y arrête. Le départ de Humbert s'effectuant aprèsle retour de la délégation italienne, l'idée d'un projet visant à l'installer à Fiume, dans les fonctions de Franchet d'Esperey, afin d'empêcher une annexion italienne, peut être difficilement retenue ; d'ailleurs, aucune source, à notre connaissance, ne permet de l'affirmer. Toutefois, sa mise en disponibilité pour un commandement en Orient date du début du mois d'avril, au moment où les discussions diplomatiques prennent un caractère très aigu. De fait, Clemenceau a pu avoir l'arrière-pensée, à ce moment précis, de disposer d'un homme en réserve pour faire face aux menaces à peine voilées de certains Italiens à propos de Fiume et pour contrer une éventuelle action sur le port.

15 Arrivé à Rome, Humbert rédige son rapport final le 6 juin, véritable réquisitoire contre l'Italie. Reprenant les diverses questions traitées dans ses précédentes communications, il en tire une conclusion nette : l'Italie cherche à « *s'assurer l'hégémonie de l'Adriatique et en tirer tous les avantages économiques et politiques,* [à] *garantir l'avenir de cette réalisation en combattant sans merci tout développement d'une puissance danubienne capable de devenir une rivale redoutable, surtout par l'exploitation d'avantageux accès à la mer* ». Cette certitude le conduit, presque fatalement, sur la pente pro-serbe. Dans un précédent rapport, il s'était déjà inquiété des brutalités et du brigandage commis par les soldats italiens sur les populations serbes, dans la région de Monastir, territoire macédonien appartenant

juridiquement à la Serbie [31]. Mais l'agressivité italienne, constatée tout au long du voyage, le conduit à prendre la défense de la Serbie, lancée dans la vaste et difficile construction yougoslave, et qui, rappelle-t-il, met tous ses espoirs en la France, qui l'a déjà sauvée une première fois, et sans laquelle son projet national reste irréalisable [32]. Toute pondérée soit-elle, la prise de position n'en est pas moins nette. L'une de ses premières constatations, faites dès son arrivée à Venise, celle de la dégradation des rapports franco-italiens, est maintenant pour lui tout à fait confortée. Ses conversations avec ses collègues italiens le convainquent en effet rapidement qu'ils désignent la France comme la grande responsable du blocage adriatique. Les esprits, même les moins surexcités, ne tolèrent pas que leur allié transalpin ne les soutienne pas dans leurs justes revendications [33]. De fait, Humbert se heurte à une attitude froide et réservée de la part de nombreuses personnalités officielles [34], signe de l'amère déception éprouvée à l'égard d'une France ingrate. Il achève sa mission sans masquer son pessimisme à propos du devenir de l'alliance franco-italienne.

Conclusion

16 Le lendemain de la rédaction de ce rapport, Mordacq signe sa lettre de rappel et l'informe de sa nomination à la fonction d'inspecteur général à Paris [35]. En fin de compte, les renseignements rapportés par Humbert ne tranchent pas avec ceux exprimés par ses confrères en poste dans les zones visitées et soumises à la rivalité italo-slave. Son positionnement demeure certes beaucoup plus subtil et prudent, mais il est évident que ses sentiments penchent du côté des Serbes, même s'il ne l'affirme pas avec clarté. Il est finalement révélateur de l'incompréhension qu'éprouvent de nombreux militaires français devant les agissements de leurs alliés italiens, s'installant en Adriatique comme dans un territoire conquis et cherchant à limiter l'expansion serbe, mais aussi de la force de l'hostilité à l'égard des Italiens dont l'activisme politique et militaire dans les Balkans est largement condamné. Son envoi dans une région où les intérêts français ne sont pas directement en cause, trahit, chez Clemenceau, un réel souci d'y voir plus clair et qui tranche avec son désintérêt manifesté à l'égard de la question adriatique au début des négociations de paix. La mission Humbert correspond en réalité au désir français de sortir de l'impasse et de recueillir les éléments les plus fiables afin de trouver une solution. Le plan Tardieu, présenté aux Italiens le 27 mai, pendant la mission Humbert, en est un autre symptôme. Toutefois, la lecture des différents rapports n'a pu que conforter le bouillant président du Conseil dans ses préventions contre un pays et un peuple qu'il comprend mal.

NOTES

1. MAC MILLAN (Margaret), *Peacemakers. The Paris Conference of 1919 and its attemps to end war*, London, John Murray, 2001, p. 120.

2. NARDELLI (Anne-Sophie), « La France et l'Italie à la Conférence de la Paix », *Revue d'histoire diplomatique*, 2004, n° 1, p. 19-21.
3. ISNENGHI (Mario), ROCHAT (Giorgio), *La Grande Guerra, 1914-1918*, Milano, La Nuova Italia, 2000, p. 462-463.
4. Nous développons cet aspect dans notre thèse de doctorat : « Les relations entre la France et l'Italie dans les Balkans pendant la Première Guerre mondiale », sous la direction du professeur G.-H. Soutou, Paris IV-Sorbonne.
5. SHD/DAT, dossier personnel du général de division Humbert, 9 Yd 590.
6. FASSY (Gérard), *Le commandement français en Orient (octobre 1915-novembre 1919)*, Paris, Économica, 2003, p. 19.
7. SHD/DAT, 9 Yd 590, notification du cabinet du ministre, 3e bureau, 5 175K, 8 avril 1919, signée Mordacq.
8. SHD/DAT, 20 N 687, CAA, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à Clemenceau, 21/2P, Rome, 6 juin 1919.
9. SHD/DAT, 6 N 176, fonds Clemenceau, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 4/2 P, Fiume, 16 mai 1919.
10. SHD/DAT, 7 N 729, EMA, section d'Orient, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 15/2P, 25 mai 1919.
11. *Ibid.*
12. SHD/DAT, 6 N 176, fonds Clemenceau, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 4/2P, Fiume, 16 mai 1919.
13. *Ibid.*, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 6/2P, Fiume, 18 mai 1919, reçu le 24.
14. SHD/DAT, 20 N 687, CAA, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 15/2P, 25 mai 1919.
15. *Ibid.*, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 19/2P, mer Ionienne, 26 mai 1919.
16. GRANGE (Daniel J.), « Un sujet de tension dans les rapports franco-italiens : les questions balkaniques (août 1916-août 1917) », *La France et l'Italie pendant la Première Guerre mondiale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1976, p. 413.
17. GRANDHOMME (Jean-Noël), « La France en quête d'influence en Albanie ? La République de Korça et la zone d'occupation (1916-1920) », *1918-1925, Comment faire la paix ?*, sous la direction de Claude Carlier et Georges-Henri Soutou, Paris, Économica, 2001, p. 107.
18. POPESCU (Stefan), « Les Français et la République de Kortcha, 1916-1920 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, janvier 2004, n° 213, p. 84-85.
19. SHD/DAT, 20 N 687, CAA, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 19/2P, mer Ionienne, 28 mai 1919.
20. *Ibid.*, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 15/2P, 25 mai 1919.
21. SHD/DAT, 20 N 687, CAA, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 19/2P, mer Ionienne, 28 mai 1919.
22. SHD/DAT, 16 N 3244, GQG, TOE, télégramme de Franchet d'Esperey à Clemenceau, 7413/3, 12 avril 1919, fo 2.
23. Ministère des Affaires étrangères français (MAEF), Z Europe, Albanie, 11, télégramme de Clemenceau à Franchet d'Esperey, 2 589, 2 mai 1919, fo 228.
24. *Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri italiani* (ASMAEI), *Affari Politici, Fiume*, 1 045, fasc. *missione del generale Humbert*, rapport de Diaz à Orlando (copie à Sonnino), 6 224 sp., 12 mai 1919, reçu le 14.
25. *Ibid.*, télégramme de Sonnino à Diaz, 01 528, 13 mai 1919.
26. *Ibid.*, rapport du *brigadiere generale* Cavallero à Orlando (copie à Sonnino), 6 332 sp, 13 mai 1919.
27. *Ibid.*, télégramme Orlando à Caviglia, 6 323 sp, 13 mai 1919.

28. SHD/DAT, 6 N 176, fonds Clemenceau, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'État-Major général, 4/2P, Fiume, 16 mai 1919.
29. *Ibid.,* rapport du général Humbert à l'État-Major général, 6/2P, Fiume, 18 mai 1919, reçu le 24.
30. ASMAEI, *Affari Politici, Fiume*, 1 045, fasc. *missione del generale Humbert, telegramme gabinetto de Bonin Longare à Sonnino*, 1 289, 15 mai 1919.
31. SHD/DAT, 20 N 687, CAA, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'état-major de l'armée, 19/2P, 28 mai 1919.
32. *Ibid.,* rapport du général Humbert à l'État-Major général, 21/2P, Rome, 6juin1919.
33. SHD/DAT, 6N176, fonds Clemenceau, fasc. mission Humbert, rapport du général Humbert à l'État-Major général, s.n, 15 mai 1919.
34. *Ibid.,* rapport du général Humbert à l'État-Major général, 6/2P, Fiume, 18 mai 1919, reçu le 24 mai.
35. SHD/DAT, 9 Yd 590, lettre de notification au général Humbert, cabinet du ministre de la Guerre, 3e bureau, signée Mordacq, 8 194 K, 7 juin 1919. Humbert, après avoir été gouverneur de Strasbourg, achève sa carrière comme membre du Conseil supérieur de la guerre. Il meurt l'année suivante, en 1921.

RÉSUMÉS

L'envoi du général Humbert, en mai 1919, dans les régions adriatiques, chargé de récolter toutes les informations possibles sur l'activité politique et militaire des Italiens, s'effectue au moment le plus tendu des négociations de paix du congrès de Paris, bloquées autour du partage de la Dalmatie entre Italiens et Yougoslaves. Clemenceau espère obtenir ainsi des renseignements directs et impartiaux afin de faciliter la résolution de la crise diplomatique interalliée. Le général se rend à Fiume, dans les principaux ports de Dalmatie, au Monténégro et en Albanie, là où se cristallisent les rivalités, où s'expriment, parfois brutalement, la tension entre officiers italiens et officiers français, les uns luttant contre l'influence yougoslave, les autres la soutenant. Sans jamais prendre nettement parti, il rapporte de sa mission un tableau général accablant contre les Italiens, lancés dans une vaste entreprise d'expansion dans la zone adriatico-balkanique, ouvertement anti-serbe, prêts, pour se faire, à utiliser tous les moyens à leur disposition. Ces derniers s'inquiètent d'ailleurs de la présence de ce général français en Adriatique, qu'ils interprètent comme le signe d'une hostilité de la France à leur égard. En fin de compte, l'opinion de Humbert coïncide avec celle de la plupart des militaires et marins français, tous dressés contre l'activisme politique des Italiens, qu'ils perçoivent comme un impérialisme injustifié et brutal.

General Humbert's mission to the Adriatic: the intelligence mission of a senior officer, May-June 1919. The dispatch of General Humbert to the Adriatic in May 1919 with a brief to gather all available information about the political and military activities of the Italians occurred at the most delicate stage of the Paris peace negotiations, when they were stymied by the question of the partition of Dalmatia between the Italians and the Yugoslavs. From the Humbert mission Clemenceau hoped to gain accurate and impartial intelligence to help resolve the inter-allied crisis. The general travelled to Fiume, the main ports of Dalmatia, to Montenegro and Albania, the places where the rivalries had crystallised in sharpest form and where tensions were coming to the fore, sometimes manifesting real aggression, between French and Italian officers, the former supporting Yugoslav influence and the latter resisting it. Without ever taking sides

clearly, General Humbert returned to Paris make a report that was generally damning for the Italians, seen as embarking on an extensive project of expansion in the Adriatic and Balkan region that was directed against the Serbs, the Italians being ready to use any means available to further their interests. The Italians, for their part, were alarmed at the appearance of a French general in the Adriatic region, interpreting it as an indicator of French hostility towards them. At the end of the mission, Humbert's opinions coincided with those of the majority of French army and navy officers, who stood comprehensively opposed to Italy's imperialism, something they regarded as both unwarranted and harsh.

INDEX

Mots-clés : Humbert, renseignement

AUTEUR

FRÉDÉRIC LE MOAL

Docteur en histoire, il enseigne au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École ainsi qu'à l'EMSST. Il a achevé une thèse de doctorat sur « Les rapports entre la France et l'Italie dans les Balkans. Deux alliés face au problème yougoslave 1914-1919 » sous la direction du professeur G.-H. Soutou.